

N2N CONSULTING FIRM

Newsletter

RÉGIME D'ASSURANCE SOCIALE OBLIGATOIRE AU VIÊT NAM

MISE À JOUR
1er JANVIER 2027

L'emploi de main-d'œuvre au Vietnam nécessite des cotisations mensuelles à l'assurance sociale obligatoire (SMCA)

La SMCA obligatoire au Vietnam comprend trois composantes clés, à savoir:

- L'Assurance Sociale (SA)
- L'Assurance Maladie (MA)
- L'Assurance Chômage (CA)

PLAFOND DE L'ASSURANCE SOCIALE OBLIGATOIRE (SA & MA)

En vigueur au 1er juillet 2026 : Hausse du salaire de référence à 2 530 000 VND par mois (98 USD) via le décret 161/2026/ND-CP (auparavant 2 340 000 VND).
Cotisations SI et HI: Plafonnées à 20 fois le salaire de référence. Par conséquent, le plafond de cotisation pour l'assurance sociale (SA) et l'assurance maladie (MA) s'établit à 50 600 000 VND par mois (équivalant à 1 950 USD).

PLAFOND DE L'ASSURANCE CHÔMAGE (CA) [MISE À JOUR]

À compter du 1er janvier 2027, les montants révisés du salaire minimum régional et le découpage géographique afférent (présentés en Annexe) entrent en application conformément au Décret n° 399/2026/ND-CP du 2 novembre 2026.
Le montant des cotisations à l'assurance chômage (CA) étant limité à 20 fois le salaire minimum régional, cette nouvelle revalorisation fixe un nouveau seuil maximal pour la cotisation mensuelle.

Zone	Salaire minimum régional (par mois)	Plafond CA (par mois)
#1	5 700 000 VND (200 EUR)	114 000 000 VND (3 988 EUR)
#2	5 080 000 VND (178 EUR)	101 600 000 VND (3 555 EUR)
#3	4 450 000 VND (156 EUR)	89 000 000 VND (3 115 EUR)
#4	4 040 000 VND (142 EUR)	80,800,000 VND (2 826 EUR)

Tableau: *Salaires minimums régionaux et plafonds de cotisation à l'assurance chômage (CA)*

Avis d'informationce:

Suite à la réorganisation des limites administratives au Viêt Nam en 2025, la Zone I englobe les grandes villes et les principales zones métropolitaines, notamment Hà Nội, Ho Chi Minh-Ville, Hải Phòng, Quảng Ninh, Tây Ninh et Đồng Nai, ainsi que certaines localités désignées

Les clauses des contrats existants plus favorables aux salariés que le Décret n° 399/2026/ND-CP (par exemple : +7 % pour le personnel qualifié ou +5 % à +7 % pour les travaux pénibles ou dangereux) restent en vigueur, sauf en cas de renégociation

(à suivre)

(à suivre)

L'augmentation des salaires minimums et de référence reflète la croissance économique ainsi que l'élévation du niveau de vie au Viêt Nam. Il convient pour les entreprises de revoir leurs grilles de rémunération pour équilibrer la gestion budgétaire tout en favorisant le climat social et la performance à long terme.

SYNTHÈSE DES RÉGIMES DE COTISATIONS SHUI AU VIÊT NAM

<table>
<tr><th>RUBRIQUES</th><th>VIETNAMIEN</th><th>ÉTRANGER</th></tr>
<tr><td>Conditions d'emploi</td><td>Aucune obligation</td><td>Obtention du permis de travail</td></tr>
<tr><td>Emploi</td><td>Période d'essai (60 jours maximum)
Contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée)</td><td>En principe sans période d'essai
Contrat de travail (à durée déterminée, alignée sur la durée du permis de travail)</td></tr>
<tr><td>Cotisations SMCA

EE | Employé
ER | Employeur</td><td>
<table>
<tr><th>SMCA</th><th>EE</th><th>ER</th></tr>
<tr><td>SA</td><td>8%</td><td>17.5%</td></tr>
<tr><td>MA</td><td>1.5%</td><td>3%</td></tr>
<tr><td>CA</td><td>1%</td><td>1%</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>10.5%</td><td>21.5%</td></tr>
</table>
</td><td>
<table>
<tr><th>SMCA</th><th>EE</th><th>ER</th></tr>
<tr><td>SA</td><td>8%</td><td>17.5%</td></tr>
<tr><td>MA</td><td>1.5%</td><td>3%</td></tr>
<tr><td>CA</td><td>N/A</td><td>N/A</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>9.5%</td><td>20.5%</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Cotisations SMCA (suite)</td><td colspan="2">Threshold of SI & HI contribution is 20 times of “referral salary” i.e. VND 50,600,000 (equivalent to USD 1,950)
Le plafond des cotisations à l'assurance chômage (CA) s'élève à 20 fois le salaire minimum régional.
À compter du 1er janvier 2027, les nouveaux salaires minimums régionaux sont révisés à la hausse conformément au Décret 399/2026/ND-CP. La répartition des régions correspondantes figure en annexe dudit décret.
En résumé :Plafond CA (Région 1) : 114 000 000 VND (3 988 EUR)Plafond CA (Région 2) : 101 600 000 VND (3 555 EUR)Plafond CA (Région 3) : 89 000 000 VND (3 115 EUR)Plafond CA (Région 4) : 80 800 000 VND (2 826 EUR)La Région 1 comprend les zones métropolitaines telles que : Hanoï, Hô Chi Minh-Ville, Haïphong, Dong Nai, Tay Ninh et Quang Ninh.</td></tr>
<tr><td>Mise en conformité continue</td><td colspan="2">Les cotisations SMCA sont payables mensuellement (au plus tard le dernier jour ouvré du mois).
Les mouvements de personnel (embauches, départs), les ajustements salariaux et les arrêts maladie/maternité doivent être transmis dans les temps aux autorités compétentes (SMCA)</td></tr>
</table>

Avis de non-responsabilité: Les informations, contenus et documents de ce site sont présentés à titre informatif général uniquement.